

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

Fourmex boîte appât fourmis

Type(s) de produit

TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro d'autorisation: BE2023-0002

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: BE-0030277-0000

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	3
1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit	3
1.2. Titulaire de l'autorisation	3
1.3. Fabricant(s) du produit	3
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	3
2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT	4
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit	4
2.2. Type(s) de formulation	4
3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE	5
4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)	6
4.1. Description de l'utilisation	6
5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION	8
5.1. Consignes d'utilisation	8
5.2. Mesures de gestion des risques	8
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	9
6. AUTRES INFORMATIONS	10

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	Spinant BA KB Fourmex boîte appât fourmis, KB Fourmex Mierenlokdoos Substral Fourmex mierenlokdoos - Substral Fourmex boîte appât fourmis Fourmex Mierenlokdoos - Fourmex boîte appât fourmis
---------------------------------	--

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Evergreen Garden Care Belgium
	Adresse	Voshol 8 9160 Lokeren Belgique
Numéro de l'autorisation		BE2023-0002
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		BE-0030277-0000
Date de l'autorisation		12/01/2023
Date d'expiration de l'autorisation		12/01/2028

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Evergreen Garden Care France SAS
Adresse du fabricant	4 Allée des Séquoias 69760 Limonest France
Emplacement des sites de fabrication	Evergreen Garden Care France SAS site 1 Usine de Fourneau 27580 Bourth France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Spinosad
Nom du fabricant	Corteva Agriscience France S.A.S.
Adresse du fabricant	Guyancourt 78280 Guyancourt France
Emplacement des sites de fabrication	Corteva Agriscience France S.A.S. site 1 305 North Huron Avenue, Harbor Beach 48441 Michigan États-Unis d'Amérique

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Spinosad	Spinosad as a mixture of 50-95 % spinosyn A and 5-50 % spinosyn D.	substance active	168316-95-8	434-300-1	0,089
1,2-Benzisothiazol-3-one	1,2-Benzisothiazol-3-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,002

2.2. Type(s) de formulation

RB Appât (prêt à l'emploi)

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P501: Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations nationales/régionales. P501: Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations nationales/régionales.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Usage #1 - Insecticide - Fourmis (tous stades, nids) - Grand public (non professionnel) - Boîte d'appât prêt à l'emploi - Intérieur et extérieur

Type de produit	TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: <i>Lasius niger</i> Nom commun: autre: la fourmi noire des jardins Stade de développement: autre: tous les stades, nids (reine, adultes, larves)
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur Insecticide à utiliser dans et autour de la maison sur des terrains revêtus (à l'extérieur, comme des terrasses, balcons)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Appât (prêt à l'emploi) Description détaillée: Boîte d'appât prêt à l'emploi
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Une boîte d'appât contient 10 g du produit, ce qui correspond à 8,9 mg de l'ingrédient actif Spinosad Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Une seule boîte à appât sur le passage des fourmis ou nid. Un maximum de 2 boîtes d'appât par 15 m ² , placées à des endroits distincts. Remplacer la boîte d'appât après 4 semaines si les fourmis sont encore visibles. Maximum 11 applications par an.
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Boîte d'appât en polystyrène pré-remplie, 10 g par boîte appât (dimensions 77,8 x 19,35 mm). Vendues sous blister par 1-2-4 boîtes d'appât

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions fournies.

Placez une boîte d'appât à proximité de chaque chemin de passage trouvé, avec un maximum de deux boîtes d'appât par 15 m². Si deux boîtes d'appât sont utilisées, elles doivent être placées dans des endroits séparés (passage/nids séparés).

Avant le traitement, éliminez toutes les sources de nourriture naturelles pour les fourmis de la zone à traiter. N'exposez pas les boîtes d'appât à la lumière du soleil ou à la chaleur (par exemple un radiateur).

N'appliquez la boîte d'appât que sur des surfaces dures près du nid de fourmis ou sur le passage des fourmis dans des zones sèches et abritées.

Ne placez les boîtes d'appât qu'à un endroit où elles sont protégées contre la submersion, l'humidité (c'est-à-dire à l'abri de la pluie, des inondations et des eaux de nettoyage) et/ou des dommages pour éviter que le produit ne soit rejeté dans l'environnement.

N'essayez pas de forcer l'ouverture de la boîte d'appât.

Collectez les boîtes d'appât à la fin du traitement.

Réappliquez un traitement en cas de nouvelle contamination sans dépasser le nombre maximum autorisé de traitements par an (soit 11 applications).

Si l'infestation persiste malgré le respect des instructions sur l'étiquette, contactez un professionnel de la lutte antiparasitaire.

5.2. Mesures de gestion des risques

Ce biocide contient du spinosad qui est dangereux pour les abeilles.

Placer le produit à l'écart des aliments et boissons destinés à la consommation humaine et animale et ainsi que des ustensiles ou des surfaces qui entrent en contact avec ces derniers.

Placer le produit dans des endroits inaccessibles aux enfants, oiseaux, animaux de compagnie, bétail et animaux non ciblés.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas de symptômes, consulter un médecin et lui montrer l'emballage/l'étiquette.

Effets directs ou indirects probables : Aucun connu.

Consignes de premiers soins :

APRÈS INHALATION : Sans objet

EN CAS D'INGESTION : Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes apparaissent, rincer abondamment à l'eau.

Retirez les lentilles de contact, si elles sont adaptées et faciles à enlever. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Mesures de protection de l'environnement : Le produit et le récipient ne doivent pas toucher terrains non revêtus, les plans d'eau et les égouts. Informer les autorités compétentes en cas de contamination.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Éliminer le contenu (les résidues) dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Ne pas réutiliser des récipients vides.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques non ciblés

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Stocker à une température ne dépassant pas 35°C.

Date d'expiration: 2 ans.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS